



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

## **Les terrains en bordure de la rivière Rouge : la municipalité appelle à la reprise des discussions**

**Grenville-sur-la-Rouge, le 7 avril 2019** – La Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge est toujours dans l’attente d’une réponse urgente du Premier ministre du Québec, M. François Legault dans le dossier de la conservation des terres d’Hydro-Québec.

La municipalité accueille favorablement la nouvelle position d’Hydro-Québec qui s’engage à maintenir l’accès à la rivière Rouge pour la population et les différentes entreprises de rafting, de canotage et kayak, ainsi que son engagement d’enregistrer tous les accès au Registre foncier. Ces activités sont un moteur économique essentiel pour notre région.

La municipalité réitère son intérêt à préserver ce milieu naturel de grande valeur, pour assurer la valorisation de ce site exceptionnel. Il s’agit d’un actif qui doit demeurer la propriété de la population. Cette valeur rencontre les objectifs de la politique gouvernementale d’accessibilité publique au territoire québécois et de l’économie verte actuellement en élaboration par la CAQ.

Lors de la rencontre de consultation publique tenue jeudi le 4 avril dernier, monsieur Éric Moisan, chef des relations avec le milieu, secteur Laurentides, s’était engagé au nom d’Hydro-Québec à ce que des négociations de bonne foi se poursuivent avec la municipalité. Nous nous expliquons mal le changement de position d’Hydro-Québec et leur refus exprimé le lendemain.

La municipalité dispose d’outils et de leviers pour préserver le caractère public de ces terres. Le cadre législatif quant à la disposition des immeubles assure également que celle-ci doit d’abord se faire en faveur des ministères et des municipalités, et nous entendons utiliser les moyens nécessaires pour que ce droit soit respecté.

Il faut noter qu’en février 2017, Hydro-Québec avait présenté une proposition d’offre d’achat simple et réaliste qui aurait permis à la municipalité d’acquérir ces terrains. Les conditions additionnelles attachées à l’offre déposée en août 2018 la rendent inacceptable et impossible à respecter selon les lois.

« Les droits d’accès tels que proposés par Hydro-Québec est un premier pas dans la bonne direction vers la conservation; la prochaine étape serait pour Hydro de revenir à la table de négociation afin que nous puissions arriver à une conclusion en conformité avec la Loi. », selon le maire Tom Arnold.

En arrêtant le processus de vente à des intérêts privés et en reprenant des discussions avec la municipalité, il sera possible de conserver la propriété de ces terres dans le domaine public. Hydro-Québec permettra ainsi à ce que cette richesse soit maintenue dans les mains de l’ensemble de la population.

**Source :** municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

**Pour information :**

Tom Arnold

Maire

Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

[tarnold@gslr.ca](mailto:tarnold@gslr.ca)

819-242-8762

613-677-1001